

Saint-Marc, le campanile, le palais des doges, le pont des Soupirs et les gondoles, elles maculent tout de leurs ondes boueuses. Elles violent les demeures des vivants et des morts, font chanceler les ponts sur leurs piliers, envahissent les usines dont elles immobilisent les machines, ravinent les routes, dénivellent et désorganisent les voies ferrées, "*et divites dimittunt inanes*". Tant qu'elles durent, "tout se ternit, tout s'efface". Aussi bien, les dommages qu'elles causent aux services d'utilité publique, au commerce, à l'industrie et à l'agriculture d'un pays, sont-ils toujours très considérables. En France, on estime qu'en trois crues, la propriété subit pour 42 millions de dollars de dommages, alors qu'aux Etats-Unis, la seule crue de 1908 détruisait pour près de 238 millions de biens de toute nature.

Un certain personnage d'une comédie d'Alfred Capus, ayant à expliquer le phénomène des crues en France, s'y prenait de cette façon: "Le centre de la France va en pente, oui il va en pente et dès qu'arrive la saison des pluies, les fleuves grossissent."

C'est là une explication fort ingénieuse, mais à laquelle on ne peut se tenir. Si les fleuves grossissent à la suite des pluies abondantes, celles-ci ne leur donnent pas toujours une allure désastreuse, elles ne les font pas toujours sortir de leurs lits.

Les pluies ou les eaux d'une fonte, si elles sont abondantes et coulent sur des surfaces dénudées, sur des surfaces où rien ne s'oppose à leur ruissellement, sur des surfaces qui les sollicitent à ruisseler rapidement et qui ne font rien pour les capter, il est bien sûr qu'elles se précipitent avec une grande rapidité et une grande énergie vers le fond de la vallée. Si celle-ci est trop étroite ou trop peu profonde pour recevoir toutes ces eaux de ruissellement qui lui arrivent à grande allure, si elle ne peut les évacuer aussi rapidement qu'elle les reçoit, la crue se produit. Où l'on voit que la crue résulte non seulement de l'intensité, de l'abondance et de la rapidité de ruissellement des eaux de pluie ou de fonte, mais encore de l'impuissance où se trouve le lit de la rivière à évacuer les eaux que le ruissellement y déverse. Une rivière qui coule dans un pays déboisé a un lit qui jamais ne sied au volume d'eau qui s'y écoule, un lit caractérisé par la présence de débris minéralogiques de toutes sortes arrachés par les eaux de ruissellement aux pentes voisines. Elle devient, suivant la très heureuse expression de Reclus, une rivière de pierres. Elle s'enrichit aux dépens de la montagne, mais c'est une richesse qui ne lui est d'aucun profit. En effet, les roches, les pierres, les graviers et les sables qui lui sont apportés forment dans son lit, là où elle s'étend le plus paresseusement, des saillies, des barrages, qui nuisent à sa navigabilité et en font une rivière de destruction plutôt que de production, de ruines plutôt que de prospérité.

Au contraire, une rivière qui coule dans un pays bien boisé n'est pas appelée à recevoir en aussi grande quantité, aussi rapidement, et à une aussi vive allure les eaux de pluie ou de fonte. Celles-ci, en effet, sont comme empêchées de ruis-